

N°16
Février
2019

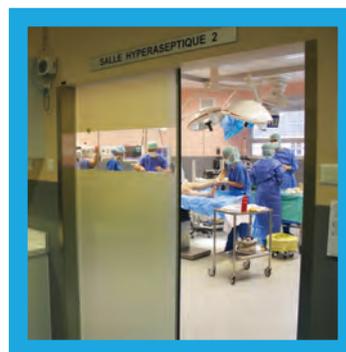
Hospi-Mag

J u r a S u d

Le journal interne des Hôpitaux du Jura Sud



Actus
Site Internet
Page 6



Dossier

Projet
d'établissement

Page 3



édito

2018 aura marqué un tournant, non pas tant par ma prise de fonctions et la fin de l'administration provisoire, que par la nouvelle tendance que nous avons su dessiner mois après mois et qui a abouti à constater un déficit moindre que les années précédentes.

Ce résultat financier n'est pas que financier. Il traduit une évolution et de profonds changements au sein de nos établissements. Des changements qui ont concerné toutes les spécialités :

- La chirurgie avec une réduction capacitaire des lits d'hospitalisation et le développement des soins ambulatoires,
- En médecine avec la transformation de l'unité de médecine de Champagnole en SSR afin de fluidifier nos filières de soins en répondant aux besoins de nos patients,
- Aux urgences avec la mise en place d'un accueil médico administratif censé améliorer l'orientation des patients.
- En réanimation avec la prise de fonctions d'une nouvelle équipe médicale, dynamique et force de propositions.

Ces résultats sont aussi la traduction d'une confiance en partie retrouvée des usagers en leur hôpital. Cette confiance, c'est une augmentation d'activité en médecine, aux urgences mais également à la maternité, et depuis plus récemment en chirurgie. Ces résultats ont été rendus possibles par un travail de clarification du rôle de chacun des établissements composant la direction commune afin d'offrir des soins de qualité en proximité à l'ensemble de la population

du territoire avec pour idée force : la prise en charge de chaque patient au bon endroit au bon moment par le bon professionnel. Ces efforts, mais surtout ces réussites, devront se poursuivre en 2019, et ce afin que le service à la population soit encore amélioré.

La suite de ce projet pourrait être déclinée autour de 3 axes :

1. Poursuivre la transformation des supports administratifs afin de permettre et faciliter des prises en charge médicales territoriales. Nous allons par exemple travailler à la mise en place d'un dossier médical identique quel que soit l'établissement, développer un réseau d'imagerie territorial...
2. Poursuivre la redéfinition de l'offre de soins et son organisation territoriale :
 - Transformer vingt lits de médecine en SSR à Lons-le-Saunier,
 - Accompagner l'essor de la chirurgie ambulatoire,
 - Développer l'offre d'hébergement pour personnes âgées à Champagnole,
 - Poursuivre le travail d'organisation des filières de soins et notamment du rôle et de la place des urgences,
 - Formaliser plus avant la mise en place de pôles inter établissements : chirurgie, gynécologie obstétrique, mais également des services biomédicaux : laboratoire, pharmacie, imagerie.

Enfin troisième ligne force, développer les partenariats externes :

Avec les hôpitaux publics :

- Le CHU : dans le cadre de la convention d'association signée avec notre GHT.
- Le Centre Hospitalier Intercommunal du Pays du Revermont et le Centre Hospitalier Spécialisé de Saint Ylie dans le cadre du GHT :
 - Pour le premier en formalisant progressivement nos organisations au sein du GHT,
 - Pour le second en intégrant la dimension psychiatrique aux filières de soins définies dans le cadre du GHT.

Avec les partenaires privés et associatifs :

- Ré étudier avec l'Association Départementale de Lutte contre les Addictions les partenariats possibles,
- Poursuivre avec la Clinique du Jura l'étude et la mise en place d'une coopération dans le domaine de la chirurgie,
- Travailler avec nos voisins de la mutualité à l'organisation de temps médicaux partagés,
- Enfin avec le Groupe de Dialyse Santélys : concrétiser par le lancement de travaux en 2019 la mise en place d'une unité de dialyse au sein de l'établissement...

De beaux projets et de belles perspectives, qui ne manqueront pas, j'en suis certain, d'être enrichis des propositions et idées de chacune et chacun d'entre vous.



Guillaume DUCOLOMB
Directeur
Communauté Hospitalière
Jura Sud

Sommaire

| | | | | | |
|----------|---------------------------|-----------|---------------------------|-----------|--------------------------------------|
| 3 | Dossier | 10 | Le Coin du Médecin | 14 | Arinthod-Orgelet-Saint-Julien |
| 3 | Projet d'établissement | 10 | Dr Elise David et la Réa | 14 | Le Club Lacuzon |
| 4 | Actualités | 10 | Nouveaux Arrivants | 14 | Morez |
| 4 | Quentin Garnier | 11 | Focus : Le CET | 14 | Du Neuf en Radiologie |
| 4 | Formation Incendie | 11 | Rénovation de l'Internat | 15 | Saint-Claude |
| 5 | Sécurité des S.I. | 12 | Champagnole | 15 | Carole Griesmayer |
| 6 | Site Internet territorial | 12 | Les lits SSR | 15 | C3P – Après 9 mois |
| 7 | Zoom Métier | 12 | Consultations PNP | 15 | Formation N. FEIL |
| 7 | Le Standard | 13 | Lons-le-Saunier | 16 | People |
| 8 | Qualité & GDR | 13 | Accessibilité Parking | 16 | Carnet |
| 8 | Bilan 2018 | 13 | En Chaudon | 16 | C.G.O.S. |
| | | 13 | Les Pieuvres de Pédiatrie | | |

Hospi-Mag Jura Sud

Journal interne des Hôpitaux du Jura Sud -
N°16 février 2019 -

Directeur de la Publication :
Guillaume Ducolomb -

Ont participé à ce numéro : Le Comité de rédaction, Sylviane Berthaud, Gérald Bouvier, Guillaume Brault, Eric Bosdure, Claude Bouquet, Camille David, Elise David, Linda Dieffenbach, Guillaume Ducolomb, Quentin Garnier, Céline Giganon, Chafia Grenard, Carole Griesmayer, Marie Lao, Valérie Mandrillon, Julien Manna, Cecile Marchal, Nathalie Pernin, Géraldine Pittion, Catherine Pointot, Stéphanie Porteret, Marie-Paule Rousselot Pailley, Lionel Salinas, Véronique Soth -

Photos : Service Communication -

Conception-Réalisation : Lionel Salinas -
Impression : Service Reprographie -

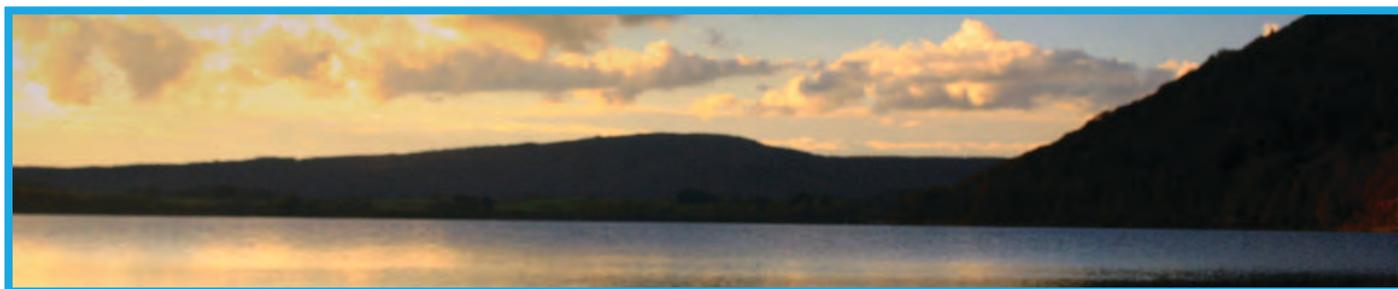
Pour la protection de l'environnement, ce journal est imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.



Gouvernance

Projet d'établissement Horizon 2022

" Des Valeurs, des Engagements, une Perspective "



« Le projet d'établissement définit, notamment sur la base du projet médical, la politique générale de l'établissement. » (Code de la Santé Publique art L 6143-2). Il s'inscrit à part entière dans les orientations du Plan Régional de Santé 2018-2022 de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté.

Le nouveau projet d'établissement 2018-2022 appelé « HORIZON 2022 », a été soumis pour avis à l'ensemble des instances de la Communauté Hospitalière Jura Sud. Il est porteur de notre ambition collective pour les cinq prochaines années. Il est fondé sur les valeurs de solidarité, de partage, du sens de l'effort qui sont les traits communs aux différents personnels des établissements le composant.

Le projet d'établissement est composé de plusieurs volets qui vont structurer la stratégie.

Une réponse adaptée aux besoins de la population

- Le projet médical (qui émane du Projet Médical Partagé du GHT)
- Le projet de soins
- Le projet médico-social

Une organisation hospitalière centrée sur les usagers, les personnels et la qualité

- Les usagers au cœur du projet
- Le projet social
- Le projet Qualité - GdR

Des outils au service d'un projet

- Le schéma directeur immobilier
- Le schéma directeur des systèmes d'information
- Une organisation logistique territoriale

Le projet d'établissement repose sur des engagements d'adapta-

bilité et de continuité du service public afin que chaque usager, quel que soit son lieu de vie, ait accès à des soins de qualité.

Ce nouveau projet d'établissement vise donc tout à la fois à mener à leur terme de profondes mutations intervenues au cours des dernières années et leur donner du sens, fusion d'établissements, mise en place de directions communes, création d'un Groupement Hospitalier de Territoire Jura.

Ce projet a pour fil conducteur de décroiser les hôpitaux en les ouvrant davantage sur leur environnement à commencer par les établissements composant la direction commune. C'est dans ce sens que le choix a été fait d'un projet d'établissement commun.

Il définit les enjeux et les priorités de nos différents sites hospitaliers, dans son environnement territorial, avec une volonté réaffirmée :

- D'excellence des soins
- De confirmation de la place de chaque établissement au sein de la communauté
- D'innovation dans les pratiques managériales
- De renforcement des liens entre les établissements de soins du territoire

Pour que ce projet d'établissement soit réellement porteur de sens et

de confiance, il doit reposer sur la forte mobilisation des professionnels de la communauté hospitalière, autour d'un diagnostic et d'une vision partagés. Ce projet est aussi un outil indispensable vis-à-vis de nos partenaires institutionnels : Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Haute Autorité de Santé (HAS) pour la Certification, notamment.

Créer les conditions de réussite de ce projet passe par :

- La mise en place de directions supports communes aux établissements
- L'instauration d'un dialogue médico économique sur la base du projet d'établissement décliné au sein de chaque pôle pour certains déjà territoriaux
- La mise en place d'outils favorisant ces prises en charge territoriales

On peut parler du « passeport » des établissements de notre communauté, porteur d'une vision stratégique sur les prochaines années.

Le Projet d'Etablissement est consultable et téléchargeable sur Intranet dans la rubrique Projets et Organisations.

Guillaume Brault
Directeur de la Stratégie

EN SAVOIR PLUS...

Véritable projet de transformation de l'établissement, tant dans son organisation que dans les prises en charge le projet d'établissement comporte un projet social construit autour des attentes des professionnels de notre établissement, de l'ensemble des parties prenantes de la Communauté Hospitalière.

Les réorganisations et évolutions capacitaires au sein de chaque établissement seront rendues possibles par la mise en place d'une organisation territoriale des pôles de spécialités reposant sur une direction et des services supports eux-mêmes territoriaux.

Pour ce faire, des outils techniques et logistiques communs, au niveau infra et inter établissements, seront développés et une culture de dialogue médico-économique à l'échelle des pôles est encouragée.



Gouvernance

Quentin Garnier : DRH

En introduction, je voudrais saluer tous les agents de la communauté et leur souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. J'ai déjà commencé à les rencontrer en visitant les différents sites et services et cela va continuer dans les semaines à venir.

Pour me présenter, je suis originaire des Vosges mais j'ai grandi à Paris. J'ai fait mes études à Sciences Po, d'abord à Nancy puis à Paris. J'ai découvert le milieu hospitalier par un engagement associatif et j'ai ensuite souhaité y travailler. J'ai d'abord travaillé au service Qualité de l'hôpital Georges Pompidou à Paris, avant de passer le concours de directeur d'hôpital.

Aujourd'hui il s'agit de mon premier poste de directeur adjoint et j'ai souhaité rejoindre la Communauté Hospitalière Jura Sud car j'ai été attiré par les défis à relever, le projet d'établissement ambitieux qui s'amorce et l'équipe dynamique qui le porte.

Ma première exigence en tant que Directeur des Ressources Humaines sera de comprendre

pleinement le contexte et les acteurs et de m'inscrire dans la durée. Pour cela, je compte sur les échanges directs avec les équipes, avec la communauté cadre et sur le dialogue social avec les organisations syndicales.

La difficulté et l'intérêt à la DRH c'est qu'il faut jouer plusieurs rôles à la fois, qui conduisent à trouver un chemin de crête parfois escarpé : participer à la réalisation du projet d'établissement, respecter la réglementation, maîtriser la masse salariale, mais aussi soutenir la communauté cadre et initier et accompagner des projets variés comme sur les conditions de travail par exemple. Pour tout cela, nous avons la chance d'avoir une équipe expérimentée et motivée à la DRH, avec qui j'ai plaisir à travailler.

Concrètement, trois chantiers nous attendent les mois à venir.

Premièrement, décliner en plans d'actions le projet social qui a été réalisé cet automne.

Deuxièmement, construire et publier un référentiel RH qui explicite toutes les règles de gestion RH pour les cadres et agents.

Enfin, travailler sur l'évaluation des risques professionnels en lien avec le nouveau médecin du travail et son équipe. •

Quentin Garnier
Directeur Ressources Humaines

LE MOT DE...

« J'ai déjà pris conscience de certains besoins comme la demande d'équité, qui pour moi est la boussole de chaque décision de la Direction des Ressources Humaines, ainsi qu'un besoin de clarté et de communication auprès de tous.

Je souligne l'agréable accueil qui m'a été réservé par toute la communauté hospitalière, surtout par l'équipe des Ressources Humaines en place et je les en remercie.



Formations

Bilan des formations incendie

ZOOM...

par Julien MANNA

« Au cours de l'année 2018, un grand nombre de personnels a pu suivre une ou deux formations de sécurité incendie. Pour rappel, la réglementation incendie par l'article U 47 du 25 juin 1980 indique : "tout le personnel [...] doit être mis en garde contre les dangers que présente un incendie dans un hôpital, être formé [...] et doit être entraîné à la manœuvre des moyens d'extinction."

Sur chaque site, un référent incendie réalise ces formations service par service, afin de pouvoir former chaque année, le

plus grand nombre de personnel et ainsi être au plus proche de la réglementation.

Le but étant également de permettre à l'ensemble des agents de pouvoir réagir du mieux possible en cas d'alarme incendie afin de sécuriser les patients ou résidents ainsi que les personnels et infrastructures de l'établissement dans les plus brefs délais.

Pour l'année 2019, les formations évoluent. Plus de bus mais un programme de 1h20 avec :

- Information Risque Attentat
- Rappel Consignes Incendie
- Réalisation Levée de Doute
- Manipulation d'Extincteur (en extérieur, lieu abrité).

Puis, dès que les sessions de formation d'un bâtiment seront réalisées, une manœuvre de transfert des patients ou résidents sera faite par services. Enfin, comme vous le constatez chaque année, plusieurs exercices inopinés sont réalisés et continuerons (jour et nuit) sans que le personnel soit informé durant l'année 2019. •

| | Personnel | Personnel formé |
|-----------------|-----------|-----------------|
| Lons-le-Saunier | 1074 | 424 |
| Champagnole | 225 | 175 |
| Orgelet | 76 | 76 |
| Arinthod | 62 | 53 |
| Saint-Julien | 46 | 46 |
| Morez | 114 | 75 |
| Saint-Claude | 344 | 213 |

Systèmes d'Informations

Intrusion dans les systèmes d'information de santé

Les pirates ciblent de plus en plus les structures de santé. Un accroissement de 600% des intrusions dans les systèmes d'information de santé a été constaté en 2016. Pourquoi nos données de santé attirent-elles tant de convoitises ? Principalement pour leur valeur marchande. Elles se revendent en effet au marché noir entre 50 et 1000\$. Les données que nous détenons (les dossiers médicaux, numéros de sécurité sociale, identités, etc.) attirent les criminels et incitent à la malveillance.



Il est crucial de protéger les données des patients mais également nos données personnelles en tant qu'agent. Car en effet, les systèmes d'information contiennent également

des données nous concernant.

Vous avez sans doute remarqué dernièrement de nouvelles restrictions de sécurité. Nous sommes entrés dans une démarche pour atteindre les exigences réglementaires qui ne vont clairement pas dans le sens d'un assouplissement. Il ne s'agit évidemment pas d'empêcher les usages, et si toutefois une situation bloquante illégitime se produisait, n'hésitez pas à en faire part à notre hotline.

Nous avons d'ores et déjà bloqué toutes les connexions de périphériques externes USB (clefs, disques durs etc.). Ces supports amovibles n'étant donc permis que pour assurer le fonctionnement de l'établissement et sa sécurité, nous avons mis en place une procédure de demande de dérogation pour pouvoir les utiliser exceptionnellement.

Les règles de sécurité techniques

ne suffisent pas. Les pirates sont de redoutables manipulateurs et font appel à notre crédulité pour obtenir des informations précieuses.

Soyez prudents lorsque vous recevez des appels téléphoniques de personnes souhaitant obtenir des informations sur les équipements informatiques, votre nom d'utilisateur, votre adresse courriel voire même votre mot de passe. Interrogez-vous : est-il légitime que cette personne ait besoin de connaître ces informations ? Un mot de passe ne devrait jamais vous être demandé.

Prudence également face au phishing (hameçonnage), ces courriels reçus de personnes inconnues et par lesquels on vous demande des informations, on vous sollicite pour cliquer sur un lien, pour visiter un site, ou ouvrir une facture en pièce jointe (une facture, un CV, etc.). Les techniques des pirates sont de plus en plus élaborées et de plus en plus ciblées. Par exemple les pirates vont répondre à un appel à candidature en envoyant à la DRH un CV infecté par un virus, ou répondre à un appel d'offre avec des documents malveillants.

Face à ce monde en gestation numérique, et aux risques qu'elle engendre, en tant qu'utilisateur

des outils numériques nous devons changer nos pratiques. Je pense en particulier à l'utilisation de mots de passe robustes. Aujourd'hui, utiliser un mot de passe faible dans des applications comme Powerchart, Firstnet, Diamm, Osiris ou encore CPAGE peut engendrer des conséquences pour le patient : atteinte à la vie privée, fuite d'information, modification de données de santé, etc. Choisissez des mots de passe forts : au moins 12 caractères et que personne ne puisse deviner. Évitez les prénoms des enfants et les dates de naissance. L'usage quotidien de plusieurs mots de passe est une difficulté.

Dans nos Centres Hospitaliers, les personnes disposant d'un compte Windows à leur nom et n'ayant pas modifié leur mot de passe au cours des 6 derniers mois, se voit dans l'obligation de le changer. Les applications suivantes bénéficient automatiquement du nouveau mot de passe : Outlook, Intranet 2017 et GLPI.

Il faut utiliser des mots de passe forts pour les applications contenant les données patients et agents. Je vous invite à imaginer les conséquences d'une intrusion dans un logiciel de laboratoire ou un DPI : une modification de donnée conduirait à une erreur médicale. •

Eric Bosdure
Responsable Sécurité des SI

ZOOM SUR...

La Hotline Informatique
Direction des Systèmes d'Infos

Depuis ce début d'année, la hotline informatique est centralisée pour le Centre Hospitalier Jura Sud.

Toute demande de matériel, d'information sur des applications en production ou sur des matériels utilisés dans les services, de création de compte utilisateur, d'assistance ou concernant les DPI Millennium et Diamm doit être envoyée à la hotline informatique du Centre Hospitalier Jura Sud, joignable tous les jours ouvrés de 8h à 18h.

Par mail
hotline.informatique-chjs@hopitaux-jura.fr

Par téléphone
Poste : 5132
Tél : 03 84 35 62 32

En dehors de ces horaires, l'astreinte informatique peut être déclenchée par l'administrateur de garde en cas d'incident grave portant atteinte à la prise en charge des patients.

" En 2017, 53%
des cyberattaques
ont coûté au moins
400 000 euros "

Communication

Un site internet territorial

Notre département subit de plus en plus les conséquences de la désertification médicale. Pour les patients il est aujourd'hui compliqué de trouver une exhaustivité d'information sur les professionnels de santé de notre territoire. Nous proposons aujourd'hui, dans un contexte de regroupement des hôpitaux du territoire, la possibilité de trouver et retrouver sous une entité unique toutes les informations médicales et de santé des établissements hospitaliers publics.

Cette plateforme internet, que nous avons souhaité conviviale, informative et intuitive, a été préparée dans le but d'apporter une meilleure connaissance de nos établissements, de fournir les renseignements et les conseils nécessaires au séjour du patient, et de les guider dans leurs démarches.

Il s'agit d'un lieu de renseignements et de ressources pour la patientèle du territoire du Jura et des départements limitrophes, leurs proches ainsi que tous les professionnels de santé libéraux amenés à travailler en collaboration avec les Centres Hospitaliers, d'un outil d'informations à destination des différents acteurs concourants à la prise en charge du patient, dans le Jura et en Franche-Comté.

Toutes les facettes des Centres Hospitaliers et établissements de

santé publics, répartis sur le territoire, se trouvent à portée de clic, qu'elles soient susceptibles d'intéresser les usagers et leurs familles soucieux de mieux connaître et de comprendre le fonctionnement de l'institution, des acteurs qui l'animent, les règles qui la régissent, mais aussi les professionnels en recherche d'emploi et les partenaires associés au développement de l'établissement.

Tout comme permettre aux usagers du système de santé d'identifier l'ensemble des professionnels médicaux joignables sur nos établissements, par spécialités, par noms, par services, par pathologies...

Le site remplace depuis un an la version précédente de Lons-le-Saunier et ouvre Champagnole, Orgelet, Arinthod et Saint-Julien au numérique ainsi que les

Centres Hospitaliers de Morez et de Saint-Claude depuis peu. Le site Internet du Centre Hospitalier du Pays du Revermont (Arbois, Salins-les-Bains et Poligny) est aujourd'hui en cours de finalisation et rejoindra très prochainement la plateforme.

Le site est pour cela actif avec des mises à jour fréquentes pour être un véritable outil de communication et possède une identité visuelle chaleureuse, vivante, mais également sereine et dans l'air du temps avec l'ensemble des langages utilisés pour le développement du site.

Le site www.hopitaux-jura.fr est la page d'accueil de TOUS nos postes informatiques afin d'en faire la promotion en interne. •

Lionel Salinas
Responsable
Communication



PARTAGES SUR LES RESEAUX SOCIAUX



Changer d'établissement : H H H H H G ✉ PAIEMENT EN LIGNE

Présentation Les sites Professionnels Emploi Média / Presse Contact

* Un Groupement Hospitalier d'Hôpitaux à travers tout le Jura, pour une prise en charge et une continuité des soins au plus proche de vos besoins *

| | | | | | |
|---|---|--|--|---|--|
| <p>SITE HOSPITALIER DE LONS LE SAUNIER</p> <p>55, rue du Dr Jean Michel 39000 Lons-le-Saunier Tél : 03 84 35 60 00</p> <p>Consulter le site</p> | <p>SITE HOSPITALIER DE CHAMPAGNOLE</p> <p>1, rue de Franche Comte 39300 Champagnole Tél : 03 84 53 02 02</p> <p>Consulter le site</p> | <p>SITE HOSPITALIER DE ORGELET - ARINTHOD ET SAINT-JULIEN</p> <p>4, rue des Prés Millats 39270 Orgelet Tél : 03 84 35 02 02</p> <p>Consulter le site</p> | <p>CENTRE HOSPITALIER DE MOREZ</p> <p>Les Lsarts - Morez 39400 Hauts de Bienne Tél : 03 84 34 24 34</p> <p>Consulter le site</p> | <p>CENTRE HOSPITALIER DE SAINT CLAUDE</p> <p>2, rue de l'hôpital 39200 Saint Claude Tél : 03 84 41 33 33</p> <p>Consulter le site</p> | <p>CENTRE HOSPITALIER DU PAYS DU REVERMONT</p> <p>Rue du Dr Germain 39110 Salins-les-Bains Tél : 03 84 73 66 00</p> <p>Consulter le site</p> |
|---|---|--|--|---|--|

Administratif

Le **standard** :

La **VOIX** de l'**hôpital**

En matière d'accueil téléphonique, les besoins du milieu hospitalier sont à la fois très simples à exprimer, et très complexes à satisfaire. Il faut en effet pouvoir prendre en charge tous les appels, ne pas faire attendre l'interlocuteur trop longtemps, lui offrir une réponse aimable et être disponible pour répondre à ses questions, transférer son appel dans le bon service, à la bonne personne, en fonction des consignes reçues. Le standard doit également pouvoir faire face à des situations d'urgence, à des demandes complexes, dans le contexte si particulier d'un établissement de soins.



Les établissements de santé sont souvent saturés d'appels téléphoniques. Ils doivent à la fois gérer les appels de leurs fournisseurs, ceux de malades voulant contacter un médecin ou de personnes souhaitant entrer en relation avec un patient hospitalisé. Le standard téléphonique est un outil indispensable à la vie de l'établissement et une bonne relation avec les patients, les partenaires et les fournisseurs passent par l'accueil téléphonique.

Les principales fonctions d'un standard sont :

- Réception des appels internes et externes
- Transfert d'appels
- Gestion des appels simultanés

Le standardiste est la première interface entre l'établissement et l'extérieur, il répond aux demandes de ses interlocuteurs et les oriente vers le service ou le professionnel qu'ils recherchent. Si le destinataire est absent, il tente de l'orienter vers une autre personne ou vers un autre service capable de lui fournir les renseignements escomptés.

Lorsqu'il décroche, le standardiste identifie son interlocuteur et l'objet de sa demande. Il est à la fois une porte d'entrée vers le service recherché, et un filtre pour les appels inappropriés. Dans le doute, il questionne la personne avec laquelle il est en conversation

ou reformule la question posée, afin d'en vérifier la cohérence.

Son travail est d'informer et de faciliter la communication dans l'ensemble de l'établissement. Il doit tenir un fichier d'appels, signaler les problèmes et mettre à jour des documents internes.

Mais en tant que premier interlocuteur avec l'extérieur, il est la première image de notre établissement. Et comme on dit souvent que la première impression est cruciale, il s'agit bien d'une fonction clé.

Rapidité et efficacité sont les maîtres mots de ce métier.

Il faut à la fois aller vite pour donner satisfaction à un maximum de demandes, tout en prenant le temps de bien identifier la question pour diriger correctement l'appel. Cette méthode permettra par la même occasion de ne pas saturer la ligne en la libérant assez vite.

" Près de 1200 appels par jour, 365 jours par an "

Le standardiste a le sens de l'écoute et le goût du contact. Et ce quel que soit le nombre d'appels qu'il reçoit. Il sait gérer les urgences et les moments de stress grâce à une bonne organisation. Il est autonome, efficace et sait garder son calme malgré des interlocuteurs parfois... véhéments. Il faut donc une grande capacité d'écoute, une courtoisie naturelle et une diplomatie sans faille. Il s'agit d'un poste qui représente un enjeu particulier de communication pour l'établissement, valorisant l'image et permettant de fidéliser la patientèle.

L'accueil téléphonique doit être géré de façon à proposer un accueil de qualité.

Le standard de l'hôpital est joignable 24h sur 24 et 365 jours par an avec une équipe composée de 10 personnes, dont 8 standardistes, un agent en charge de la gestion des accès et une responsable.

En 2018, une étude a été réalisée sur le flux des appels entrants et sortants depuis ou vers l'extérieur, sur une journée. 985 appels en moyenne. Mais le standard est aussi le lieu où convergent beaucoup de demandes en interne, environ 140 demandes par jour. Ce qui porte à presque 1200 appels sur une journée pour l'équipe du standard.

Nous utilisons un "Autocom", équipement téléphonique installé pour gérer le système au sein même de l'établissement, vieillissant. Les évolutions techniques sont réduites. Une étude vient donc d'être lancée sur l'ensemble des sites de la Communauté Hospitalière pour répondre au mieux aux problématiques et aux demandes.

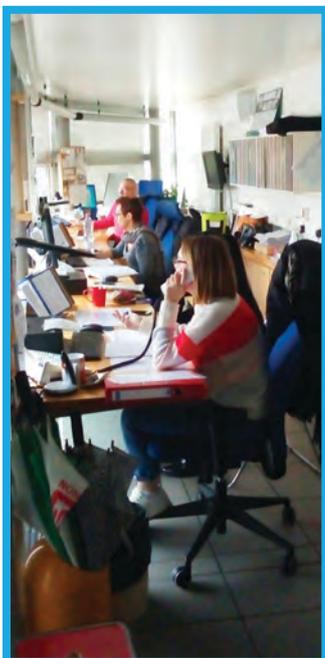
Le travail de l'équipe du standard est très diversifié.

A cela vient se greffer la gestion des alarmes incendie et techniques de l'ensemble de l'établissement et la gestion des clés des différents services et salles.

La gestion des barrières (entrée des urgences, entrée du CMLS et entrée vers le service des fonctions supports) se fait également depuis ce local. Les heures de fermeture sont de 8h à 15h15 en semaine. En cas d'absence de l'agent, les barrières restent ouvertes.

Cet agent a également en charge la gestion des logements en collaboration avec la responsable du standard. •

Stéphanie Porteret
Responsable Standard



Gestion des Risques

Bilan des événements indésirables

Depuis début 2018 tous les établissements de la Communauté Hospitalière du Jura Sud utilisent la Base SharePoint pour signaler les événements indésirables.

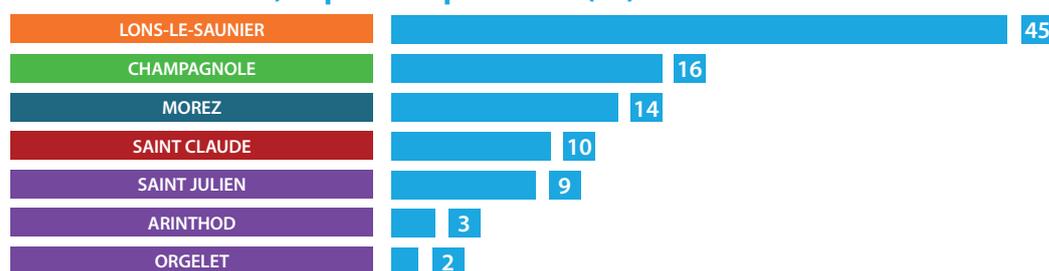
- En 2018 le paramétrage des dysfonctionnements est retravaillé afin de coller au mieux aux problématiques mais cependant il restera encore quelques ajustements à réaliser sur 2019.

- Un accompagnement de l'utilisation de l'outil SharePoint au sein des équipes s'est fait au cours de l'année 2018 et se poursuivra encore en 2019.

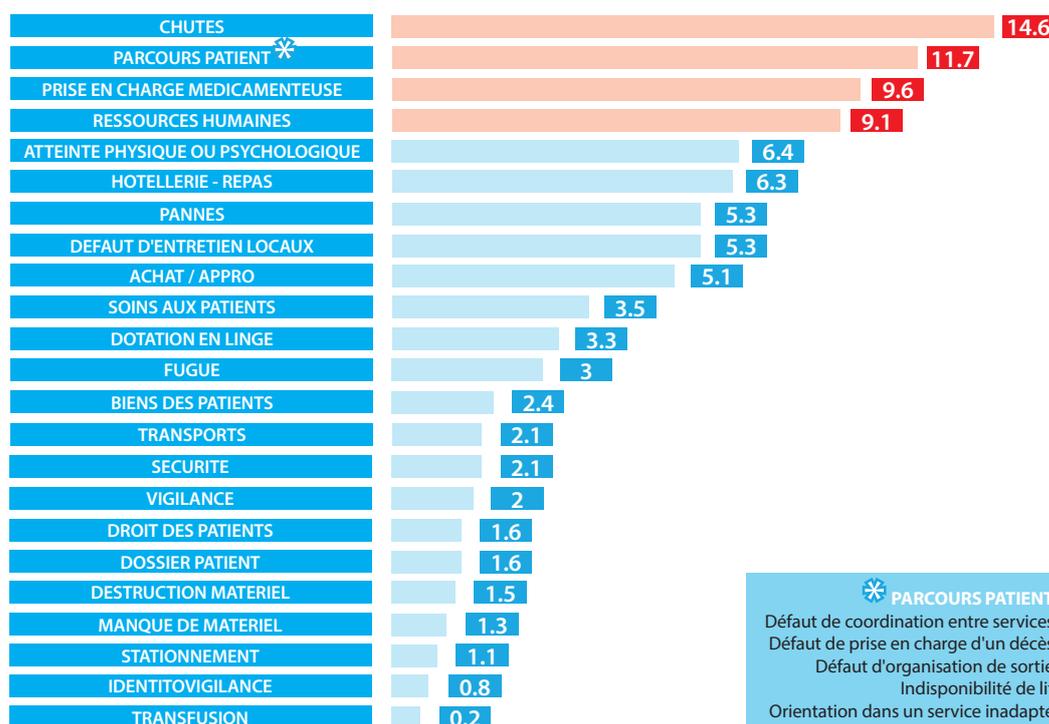
- Il est important pour les déclarants de pouvoir consulter et suivre l'évolution de leur(s) signalement(s), mais aussi être force de proposition de mesure à prendre ou d'action corrective à mettre en œuvre face aux difficultés rencontrées. Chaque professionnel doit garder un objectif l'amélioration de la qualité de la prise en charge, de la sécurité des soins et des conditions de travail.

Le suivi des FEI est réalisé par les membres de la Cellule Qualité et chaque nouvel élément est enregistré. Une revue des FEI est organisée une fois par semaine pour le Centre Hospitalier Jura Sud, une fois par mois pour Saint-Claude et une fois par semestre pour Morez.

Environ 3000 FEI, réparties par sites (%)



Bilan des dysfonctionnements signalés (%)



* PARCOURS PATIENT

Défaut de coordination entre services
Défaut de prise en charge d'un décès
Défaut d'organisation de sortie
Indisponibilité de lit
Orientation dans un service inadapté

ZOOM SUR...

Copil Qualité

Les COPIL ont été mis en place en 2018 pour préparer les visites de certification V2014.

Au nombre de 11 pour le CHJS et de 5 pour Morez et Saint-Claude, le COPIL permet la

validation des plans d'actions issus de l'évaluation des risques de chacune des thématiques. Ces plans d'actions alimentent le compte qualité, le lien entre l'établissement et la HAS.

ZOOM SUR...

Perspectives 2019

- Objectifs qualité par pôle (suivi FEI, indicateurs, EPP, PAQSS, patients traceurs, gestion documentaire)
- Certification ISO de la stérilisation (site de Lons-le-Saunier)
- Cartographies des risques avec NEERIA (SHAM) sur les secteurs à risques
- Suivi des certifications V2014
- Suivi de l'informatisation de la base documentaire

Qualité

Bilan de la visite de certification

Les visites de certification ont eu lieu :

Sites de Jura Sud

Champagnole - Lons-le-Saunier
Orgelet - Arinthod - Saint-Julien
1^{er} au 5 octobre 2018
avec 5 experts-visiteurs HAS

Sites du Haut Jura

Morez - Saint-Claude
8 au 12 octobre 2018
avec 3 experts-visiteurs HAS

Lors des bilans de fin de visite, les experts-visiteurs ont tenu à remercier l'ensemble des professionnels pour leur accueil, la qualité des échanges et l'implication de tous au quotidien dans la démarche d'amélioration de la qualité des soins.

De nombreux points positifs ont été mis en avant :

- Les politiques sont définies
- Les organisations sont en place
- Le pilotage V2014 est organisé de manière territoriale
- Les parcours patient sont définis par spécialité et répondent aux besoins des territoires

Chaque rapport de visite est étudié en Commission à la HAS. Les rapports définitifs sont attendus premier trimestre 2019. Une communication est prévue par le biais d'un prochain Hospimag.

Thématiques investiguées

| Jura Sud | Haut-Jura |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Management Qualité et Risques | |
| Parcours du patient | |
| Droits des patients | |
| Gestion du risque infectieux | |
| Dossier du patient | |
| Prise en charge médicamenteuse | |
| Bloc opératoire | |
| Endoscopie | |
| Urgences | |
| Salle de Naissance | Prise en charge de la douleur |

Patients traceurs

| Jura Sud | Haut-Jura |
|--|---|
| 10 rencontres équipes 7 rencontres patients | 6 rencontres équipes 4 rencontres patients |
| Gastro-Entérologie Lons-le-Saunier | Gastro-Entérologie Saint-Claude |
| Oncologie Lons-le-Saunier | Médecine Morez |
| Cardiologie Lons-le-Saunier | Chirurgie ambulatoire Saint-Claude |
| Chirurgie Traumatologique Lons-le-Saunier | Dialyse Saint-Claude |
| Chirurgie Orthopédique Lons-le-Saunier | SSR Saint-Claude |
| Maternité Lons-le-Saunier | USLD Saint-Claude |
| Néonatalogie Lons-le-Saunier | |
| SSR Orgelet | |
| SSR Champagnole | |
| USLD Lons-le-Saunier | |

LE MOT DE...

Quentin Garnier
Directeur Qualité

Ma mission, également, est d'encadrer l'équipe Qualité de nos établissements, et en ce contexte de post-certification, il y a encore beaucoup à faire et les équipes sont encore à pied d'œuvre pour relever les défis engagés précédemment.

A mon sens, la qualité se réalise au plus près du terrain et des équipes pour lever les difficultés et apporter des améliorations concrètes.

A cet effet, nous allons travailler à un suivi qualité par pôle.

ZOOM SUR...

Semaine Sécurité Patient

La Communauté Hospitalière du Jura Sud a participé à la Semaine Sécurité du Patient cet automne. Après la chambre des erreurs l'an dernier, place au pilulier de l'horreur. Les erreurs au moment de la réalisation du pilulier et de l'administration des médicaments au patient présentent un risque important.

Préparés par les pharmacies en partenariat avec le service qualité, les piluliers de l'horreur ont été analysés par 182 agents sur les 7 sites hospitaliers. Une vérification en détail a permis de déceler 11 erreurs médicamenteuses, comme une erreur de dosage, une erreur d'identité, une péremption du produit

ou encore une allergie non répertoriée, dissimulées dans les compartiments avec un taux de réussite à plus de 60% pour les agents. Avec des échanges fructueux et une méthodologie appréciée, les équipes de soins ont pu échanger avec la Pharmacie sur le circuit du médicament, et la règle des 5B.



Organisation

La Réanimation

avec le Dr Elise David



Depuis le 2 novembre dernier, Madame le Docteur Élise DAVID a rejoint l'établissement en qualité de Praticien Hospitalier Contractuel à temps plein, et pris les rênes du service de Réanimation.

Arrivée du Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, elle porte, avec ses confrères réanimateurs Dr BOURSCHEID, Dr MIDEZ, et de jeunes anesthésistes réanimateurs Dr APTEL, Dr BOUHAKKE, Dr DOSSOT, intégrant le Centre Hospitalier Jura Sud de manière progressive, un projet structurant et dynamique pour la réanimation.

La réanimation du Centre Hospitalier Jura Sud a traversé une situation extrêmement difficile du fait d'effectifs médicaux insuffisants, impliquant un recours au remplacement médical. Cela a eu des répercussions tant sur le plan financier que sur le plan du recrutement des patients du fait d'une probable hétérogénéité d'admission, et de la difficulté à maintenir la continuité des soins.

A l'appui de l'équipe médicale déjà en place, quatre jeunes médecins réanimateurs vont rejoindre le Dr DAVID de manière progressive jusqu'en 2020.

L'objectif de cette équipe sera de porter un projet de service cohérent et dynamique.

Cela conduira nécessairement à l'engagement d'une réflexion sur :

- Les coopérations avec les CHU voisins
- La continuité de la prise en charge des patients
- La formation du personnel médical, paramédical et des internes
- La participation à des travaux de recherche
- Des réflexions sur les axes médico-scientifiques, éthiques et relationnels

" Une équipe de réanimateurs entièrement renouvelée "

Le projet de l'équipe porte également sur la restructuration du service, avec l'ouverture d'une unité de surveillance continue et de lits supplémentaires de réanimation. Les modalités de mise en place de ce projet seront abordées dans un second temps, durant l'année 2019/2020.

Plusieurs points positifs ont permis à ce projet d'aboutir :

- Une rencontre avec l'ensemble des protagonistes porteurs du projet
- Un rétro-planning de mise en œuvre du projet
- Une équipe médicale commune, et ouverte sur l'anesthésie

L'ensemble de l'établissement souhaite la bienvenue à cette nouvelle équipe. •

Les Arrivées et Départs du Personnel Médical

Le CHJS a connu beaucoup de mouvements médicaux depuis le mois de septembre 2018.

Les Arrivées

Le Dr Ji Hye ALEXANDRE, en provenance du Centre Hospitalier de Saint-Claude, a rejoint l'équipe de biologistes sur le site de Lons le Saunier.

Afin de compenser le départ à la retraite du Dr François BILLION-REY et le congé de maternité du Dr Mélanie ROBIN, deux praticiens contractuels ont été recrutés pour renforcer temporairement le service de la Pharmacie :

- Dr Hélène BOUXOM
- Dr Marc VINCENT

Plusieurs praticiens assistants sont également venus rejoindre le Centre Hospitalier Jura Sud depuis le mois de novembre 2018 :

- Dr Marion PASCALET à temps plein en gynécologie.
- Dr Anne-Cécile AMSALLEM assistante partagée avec le CHU de Besançon en endocrinologie et diabétologie.
- Dr Manon MARCAND
- Dr Julien NAVARRO assistants partagés avec le CHU de Besançon en médecine d'urgence.

A noter également le renouvellement de l'équipe de réanimation avec trois arrivées depuis le mois de novembre 2018 :

- Dr Dominique BOURSCHEID
- Dr Elise DAVID
- Dr Pierre EYENGA

Les Départs

En disponibilité, pour convenances personnelles :

- Dr Didier PEREZ (Réanimation) depuis le 1^{er} septembre 2018
- Dr Mirko CRISTIANO (Urgences de Lons le Saunier) depuis le 1^{er} novembre 2018
- Dr Loïc DUPINEY (Laboratoire) depuis le 1^{er} février 2018.

- Dr Salah NOURI (Cardiologie)

a quitté l'établissement le 2 novembre 2018 pour des raisons familiales.

Sont également partis en retraite après de nombreuses années à exercer au sein de l'établissement :

- Dr François BILLION-REY (Pharmacie)
- Dr Jean-Pierre CHEMELLE (ORL)
- Dr Chantal DELAVELLE (Laboratoire)
- Dr Marie-Odile PHILIPPE (MPG).

Actualités

Le Compte Epargne Temps du Personnel Médical : Les Rappels

Je n'ai pas pu prendre tous mes congés en 2018, sont-ils perdus ?

Non, les congés non pris en 2018 peuvent être posés jusqu'au 31 mars 2019.

Mais si je ne peux pas tous les poser, que faire ?

Il est possible de placer ces jours sur un Compte Epargne Temps.

D'accord, mais comment cela fonctionne-t-il ?

La Direction des Affaires Médicales transmet chaque année aux praticiens concernés un état récapitulatif des congés non pris, et leur demande de faire leur choix quant à leur utilisation et placement sur le CET. Il existe des règles de placement sur le CET (possibilité de placer 5 jours de CA au maximum, tous les RTT et récupérations d'astreintes / TTA).

Mais que deviennent ces jours sur le CET ?

Pour les 20 premiers jours, ils restent obligatoirement stockés sur le CET. Dès que ce dernier dépasse ce seuil de 20 jours, les jours peuvent être indemnisés tout ou partie. Ce choix est fait annuellement.

Et le CET historique, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit des jours épargnés et inscrits sur le CET ouverts avant le 31 décembre 2012. Ce CET ne peut plus être alimenté, et les jours restant ne peuvent plus faire l'objet d'une indemnisation. Les praticiens disposant de ce CET avaient fait valoir leur choix en temps voulu.

Compte Epargne Temps Pérenne

Jours épargnés à compter du 1^{er} janvier 2013

Alimentation :

5 jours de CA

19 jours de RTT

Jours au titre du TTA

Jours de récupération d'astreinte

Utilisation :

Pour les 20 premiers jours : stockés sous forme de congés

Au-delà de 20 jours : droit d'option jusqu'au 31 mars

Indemnisation : 300 € brut / jour

Maintien sur le CET dans la limite de 208 jours cumulés entre le CET historique et le CET pérenne. Sauf dérogation accordée par l'ARS pour une équipe médicale.

NB :

Les jours maintenus sur le CET pourront ultérieurement être pris sous forme de congés, au rythme souhaité et sous réserve des nécessités de service.

L'internat fait peau neuve



Soucieux de proposer des conditions d'accueil plus optimales à nos futurs

médecins, l'établissement s'est engagé depuis presque deux ans dans une rénovation de l'internat. Engager des travaux dans ce bâtiment n'est pas aussi aisé que cela pourrait paraître. En effet, l'établissement n'est pas propriétaire des locaux : le bâtiment de l'internat appartient à l'Office Public de l'Habitat du Jura (OPH).



Après avoir relancé un dialogue régulier avec les interlocuteurs de l'Office Public de l'habitat Du Jura, sur les 28 logements que comporte l'internat, nous avons déjà pu rénover 14 salles de bains de manière intégrale.

En outre, trois logements ont été entièrement refaits à neuf. Il convenait également de remettre en conformité l'ensemble des installations électriques des appartements.

"Trois logements ainsi que quatorze salles de bains ont déjà pu être rénovés à neuf"

Un programme pluriannuel de travaux a été réalisé afin que tous les logements soient rénovés, et en priorité les salles de bain.

Il paraissait aussi nécessaire de rééquiper les logements dont le mobilier était relativement vétuste. Tous les appartements de la cage B ont été rééquipés et une partie de ceux de la cage A (literie, réfrigérateurs, gazinières, canapés, vaisselle...).

Il convient à cet égard de souligner le travail effectué par les deux personnes du standard en charge de l'internat : Stéphanie Porteret et Marc Dambonville.

Ces derniers assurent également tous les suivis des problèmes techniques (chaudières, problèmes électriques, etc.) ainsi que les états des lieux d'entrée et de sortie des internes, FFI ou autres praticiens logés au sein de l'internat. •

Céline Giganon
Responsable Affaires Médicales

Champagnole

Le SSR augmente sa capacité

Depuis le 12 novembre, le service de SSR du site de Champagnole s'est agrandi, de 40 lits il est passé à 60. Il a pour objectif de prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques, sociales, des déficiences et limitations de capacité et de promouvoir la réadaptation du patient.



LE MOT DE ...

Dr Sophie Micheli

Les missions du SSR sont :

- Assurer les soins médicaux, curatifs ou palliatifs, d'ajustement des thérapeutiques, de nutrition, de diagnostic et de traitement des pathologies déséquilibrées.

Sur le site de Champagnole, le SSR est polyvalent c'est-à-dire qu'il peut accueillir des patients âgés de plus ou moins de 75 ans. L'Equipe pluridisciplinaire constituée de médecins, d'ergo, kiné, diététicienne, IDE, AS, ASH et assistante sociale permet une prise en charge globale du patient. L'Equipe médicale est constituée de 3 médecins : Dr PIPART, Dr YOUNES et le médecin responsable du SSR le Dr CHENG FRAISIER.

L'Equipe paramédicale est sous la responsabilité de Me Vallet Celine. Le SSR est réparti en trois unités de 20 lits :

Le SSR1 situé au 1^{er} étage bâtiment accueil : il comprend 20 lits, dont 6 chambres particulières et 7 chambres à 2 lits.

Le SSR2 situé au 2^{ème} étage bâtiment accueil : il comprend 20 lits dont 10 chambres particulières et 5 chambres à 2 lits.

Le SSR Chalet située au 1^{er} étage du bâtiment chalet : il comprend 20 lits dont 12 chambres particulières et 4 chambres à 2 lits.

Un Atelier Ergothérapie : « Prévention des troubles de l'équilibre et de la marche » a été mis en place par l'ergothérapeute Damien LALANNE.

Un grand remerciement à toute l'équipe du SSR Chalet et à Catherine POINOT d'avoir participé au bon déroulement du changement d'activité. •

Valérie Mandrillon
Cadre de Santé



- Assurer la rééducation et la réadaptation pour limiter les handicaps physiques, sensoriels, cognitifs et comportementaux.

- Prévenir l'apparition d'une dépendance.

- Maintenir ou redonner de l'autonomie. •

Les consultations PNP

A la suite de la restructuration de l'offre de soins territoriale, le service de consultations de l'hôpital de Champagnole a accueilli Géraldine Pittion, Sage-femme depuis 18 ans, auparavant à Saint-Claude, parmi ses consultants afin de proposer un service de proximité pour les femmes enceintes du bassin champagnolais.

A la suite de la restructuration de l'offre de soins territoriale, le service de consultations de l'hôpital de Champagnole a accueilli Géraldine Pittion, Sage-femme depuis 18 ans, auparavant à Saint-Claude, parmi ses consultants afin de proposer un service de proximité pour les femmes enceintes du bassin champagnolais.

Depuis le 2 mai dernier et chaque lundi matin, elle propose des consultations de suivi de la grossesse, avant, pendant et après la naissance.

Puis en juillet 2018, l'offre s'est élargie avec la mise en place,

dans une salle dédiée, le lundi après-midi, des séances de 2h de Préparation à la Naissance et à la Parentalité, ouvertes à toutes les femmes enceintes qui souhaitent un suivi de proximité. Et depuis le mois de décembre 2018, l'offre de soin sage-femme a été complétée par de la rééducation périnéale.

« Cette offre permet aux femmes enceintes de diminuer le nombre de trajets vers leur centre hospitalier de référence, leurs consultations mensuelles étant réalisées sur le site de Champagnole, plus proche de leur domicile. Le parcours de soins est ainsi organisé selon le niveau de soins requis de manière coordon-

née sur le territoire. Cette offre leur permet aussi de bénéficier de séances de préparation à la naissance et à la parentalité qui étaient souvent négligées par les patientes étant donné les contraintes de trajets et de temps. Les femmes enceintes apprécient cette proximité avec la sage-femme et le suivi global de leur grossesse et de la période post natale. »

Cette offre de soins est en constante progression et elle s'adaptera à la demande. Si les accouchements se déroulent à Lons-le-Saunier ou Pontarlier, ce nouveau service de proximité s'ajoute aux consultations prénatales ou postnatales déjà

assurées à Champagnole. Avec une dizaine de patientes en mai 2018, le taux de remplissage des vacances du lundi est de 88 % avec une file active d'une trentaine de patientes, fin janvier 2019. •

Géraldine Pittion
Sage-Femme



Lons-le-Saunier

ZOOM SUR...

Des Pieuvres pour les tous petits...

Les premières pieuvres viennent de faire leur entrée en service de Médecine Périnatale du CHJS. Non ce n'est pas une blague, c'est un objet de soin pour les enfants prématurés.

Le projet débute en 2013 au Danemark, quand une grand-mère crochète une pieuvre pour son petit-fils né prématurément. Devant l'impact de cet objet sur le bien-être du bébé, l'équipe soignante diffuse l'information et le projet se développe à travers toute l'Europe.

Ces petits animaux marins tricotés ou crochetés rappellent aux bébés le cordon ombilical de leur mère. Les prématurés ou les bébés ayant eu une naissance difficile ont un réflexe de « grasping » : ils s'agrippent. Ils ont tendance à s'accrocher aux différents tubes (perfusion, électrodes ou autres sondes) et à les arracher. Là ils s'accrochent aux tentacules des pieuvres, cela diminue leur stress, leur fréquence cardiaque, ils s'apaisent. Ces objets de soins sont utilisés quand les parents sont absents ou lors d'un soin stressant.

Ce projet est mis en place dans le cadre d'une convention entre le CHJS et PPSC (Petite Pieuvre Sensation Cocon) dont Nathalie VALFREY-GOTERI est l'ambassadrice régionale. C'est une action 100 % bénévole. Les petits animaux sont réalisés selon des critères très précis, ils sont ensuite contrôlés de façon stricte pour respecter des règles d'hygiène et de sécurité pour les bébés.

Les premières pieuvres ont été distribuées dans le service de Médecine Périnatale et les retours des parents sont très positifs.

Pour tout renseignement ou information, prendre contact avec PPSC à l'adresse suivante : pieuvreledonienne@gmail.com

Le réveil d'en Chaudon

Il ne faut jamais dire « jamais » et l'adage s'applique bien à l'EHPAD En Chaudon qui domine la colline du même nom depuis son inauguration en 1972, comme « Hôtel du 3^{ème} âge ».



La décision prise en octobre 2017 de procéder à la fermeture de l'EHPAD de 79 lits, dans les 2 ans, pour des raisons de non-respect des règles de sécurité, avait été mise en œuvre de façon progressive. L'information donnée aux résidents, aux familles, en son temps, avait semé beaucoup d'émoi, largement relayé par la presse locale. Mais sur place, ce sont des rencontres individuelles entre résidents, familles et professionnels qui ont vraiment permis la mise en œuvre de cette décision. Certains résidents ont dès l'annonce de fermeture choisi d'aller dans un autre établissement. A d'autres résidents, des visites de sites leur ont été

proposées, Orgelet, Arinthod, notamment et certains ont accepté de poursuivre leur vie là-bas.

Par ailleurs, courant 2018 des travaux de renforcement de la sécurité ont eu lieu, avec notamment la pose de portes coupe-feu en conformité avec la réglementation. Très rapidement, une réflexion entre la municipalité, la clinique du Jura et le Centre Hospitalier Jura Sud a abouti en 2018 à un projet, celui de relocaliser 37 lits sur le bassin lédonien et 42 autres lits à l'hôpital de Champagnole.

Or en attendant qu'un vrai projet de relocalisation des lits

sur le bassin lédonien émerge, la municipalité a pris sur elle de permettre le maintien en activité de Chaudon, dans la limite de 37 lits. Et comme la nature a horreur du vide, les 31 résidents actuellement présents croisent parfois dans le bâtiment leurs futurs voisins du 3^{ème} étage : les informaticiens qui vont y établir leurs quartiers.

A eux, une des plus belles vues plein est de tout Lons ! Il y aura donc de « l'inter-générationnel » à Chaudon, et pas sûr qu'un autre EHPAD en France soit aussi « connecté » que Chaudon !

Véronique Soth
Directrice Adjointe

Accessibilité et Parking

Comme vous l'aurez remarqué, des bornes anti stationnement ont été installées fin 2018 au sein du site de Lons-le-Saunier. En effet, suite au passage de la commission de sécurité incendie du 29 juin 2017, une remarque avait été soulevée concernant la difficulté à circuler dans l'enceinte de notre établissement avec un engin de secours.

Pour rappel, « afin de faciliter l'intervention des secours, les bâtiments sont desservis depuis la voie publique par des voies particulières. En fonction de la conception des établissements, les voies sont aménagées en respectant certaines caractéristiques. Une section de voie utilisable par les échelles aériennes est toujours

reliée à la voie publique par une voie utilisable par les engins de secours. La voie échelle permet d'accéder en principe à toutes les baies de la façade d'un bâtiment ».

Le circuit de passage des engins de secours doit être libre en permanence, c'est pourquoi en application de l'article CO1 et CO2 du CCH, nous avons mis en place des bornes anti-stationnement au niveau des zones critiques. Cette implantation permet donc à l'établissement d'accueillir les engins de secours afin d'accéder à différentes façades de chaque bâtiment mais également sécuriser le passage des piétons.

Gérald Bouvier
Réfèrent incendie



Orgelet - Arinthod - Saint-Julien-sur-Suran

Le Club Lacuzon fait le bilan

Malgré le grand âge des habitants, ils ont des désirs et c'est à nous de les réaliser. L'association Club Lacuzon a pour but d'animer en complémentarité avec le service animation et de favoriser des liens entre les différents acteurs de la vie sociale, et les différents professionnels du site d'Orgelet.

Le Club Lacuzon a présenté lors de son Assemblée Générale son bilan 2018 : création d'un bistrot au deuxième étage, un vide grenier, la récupération de papier pour récolter des fonds, la création d'un massif zen, la restauration de bacs à jardin, le troc de fruits légumes entre les visiteurs, familles, professionnels et bénévoles...

" Malgré le grand âge des habitants, ils ont des désirs et c'est à nous de les réaliser "

Le programme 2019 s'annonce d'autant plus riche avec : un séjour vacances, un défilé de mode intergénérationnel en lien avec l'association planète Marmaille et le centre de Loisirs, le réaménagement

du hall du premier étage, la mise en état du boulodrome...

L'opération financière "vide grenier et jouons ensemble" le dimanche 16 juin est reconduite et un investissement en communication est prévu pour favoriser l'ouverture de la structure sur l'extérieur afin de créer toujours un peu plus de lien social sur la commune.

De nombreuses associations locales ainsi que les collèges, écoles et lycées ont été contactés pour offrir de nouvelles prestations d'échange et de partage

avec les aînés pour encore une fois lutter contre l'isolement de nos racines.

La présidente rappelle l'importance de recruter de nouveaux bénévoles (bricoleurs, groupes d'amitiés, tricoteuses, jardiniers, passionnés...) toutes personnes ayant envie de partager un moment unique ou multiples auprès de nos anciens, elle en profite pour remercier ceux présents, sans qui rien n'est possible.

Suivez toutes les actions et infos sur le site : <http://club-lacuzon.wix.com/hopital-pierre-futin>

Cécile Marchal
Animatrice



Morez

Du neuf en radiologie

Les services de Radiologie de nos différents Centres Hospitaliers sur le Jura Sud, ont subi un "coup de jeune". En effet, grâce à une location longue durée de matériel, les sites de Lons-le-Saunier et Champagnole du Centre Hospitalier Jura Sud et le Centre Hospitalier de Morez ont pu bénéficier de nouvelles tables beaucoup plus précises,

rapides et économes en rayons et remplacer le matériel vieillissant alors utilisé jusqu'à présent...



Après cinq semaines de travaux courant juin, le service de radiologie du centre Hospitalier de Morez bénéficie d'une nouvelle table de radiologie polyvalente.

Elle dispose d'un capteur plan numérique de dernière génération. Plus moderne, plus précise. Elle va permettre d'offrir au parcours de soins du Patient, la possibilité de réaliser des radiographies performantes dans le haut jura.

Ses atouts sont nombreux : simplicité d'utilisation, des commandes plus intuitives, une sécurité des patients et des utilisateurs renforcés. Elle est ajustable en hauteur pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

" Tout type de radio anatomique peut être réalisé. "

Les examens seront aussi plus rapides et moins irradiants pour les Patients.

Le côté développement durable n'est pas oublié, les films seront dans un futur proche remplacés par un système d'archivage des images (PACS), un développement papier ou CD. Ils seront disponibles en quelques secondes et vite classés pour une prise en charge plus rapide des examens.

L'équipe du service de radiologie se réjouit de pouvoir accueillir les haut jurassiens au sein d'un plateau technique performant (radiographie et échographie). Son activité qui ne cesse de croître sera assurée dans de meilleures conditions. •

Saint-Claude

Carole Griesmayer

Précédemment responsable des achats et de la logistique au Centre Hospitalier d'Ers-stein dans le Bas Rhin, et après mes 2 ans à l'EHESP de Rennes, j'ai choisi de postuler sur le poste de Directrice Déléguée des Centres Hospitaliers de Saint-Claude et de Morez. Mon projet professionnel étant de poursuivre ma carrière au sein d'un hôpital MCO.



A mon arrivée, M. Ducolomb m'a confié trois projets majeurs. Tout d'abord, la coordination, le suivi et la mise en place, dans une démarche participative avec les acteurs de

terrain, du projet Radiologie/IRM/Scanner qui doit se traduire par l'installation d'un IRM sur le site de Saint-Claude, du repositionnement géographique du scanner et de l'installation au sein du service de radiologie du cabinet libéral de radiologie.

A moyen terme, j'ai également la mission de repositionner un nouveau service de médecine sur le Centre Hospitalier de Saint-Claude, grâce à la transformation de 8 lits de SSR et la création de 7 lits supplémentaires, qui pourra prendre une orientation oncologique par la suite, sous la supervision du Dr Fontaine, pour une mise en place, nous l'espérons, avant cet été.

Et enfin, pour les Centres Hospitaliers de Saint-Claude et de Morez, nous devons réaliser sur le plan logistique, une étude de faisabilité technique, sur notre intégration ou non, à la nouvelle Unité de Produc-

tion Culinaire qui va être mise en place par la ville de Saint-Claude.

Pour finir, je souhaite remercier la Direction, ainsi que tous les acteurs hospitaliers de Saint-Claude et Morez pour leur accueil chaleureux et suis d'ores et déjà « dans le bain » de tous ces projets, pour je l'espère, avancer concrètement et communiquer de façon positive sur toutes les facettes de ces deux Centres Hospitaliers qui méritent d'être reconnus et ancrés dans leur territoire. •

C3P : le point

Le Centre Périnatal et Pédiatrique de Proximité (C3P) assure la continuité de la prise en charge en gynécologie-obstétrique des patientes du bassin san-claudien. Les futures mamans peuvent être suivies à Saint-Claude pendant et après leur grossesse.



Les consultations gynécologiques, obstétriques et pédiatriques du Centre Hospitalier de Saint-Claude sont sur un excellent dynamisme, avec notamment de l'acupuncture et de l'hypnose obstétricales.

Le C3P a également repris l'orthogénie (IVG médicamenteuses) en ambulatoire, abandonnée depuis plusieurs années, ainsi que la

prévention des maladies sexuellement transmissibles ou encore l'hypnose, les dépistages gynécologiques, la présence d'une sage-femme tous les mercredis pour réaliser des échographies et des consultations réservées aux lycéens. Pour 2019, des actions qui renforcent la palette de compétences proposées et qui répondent aux besoins de la population, comme la création

des ateliers massage et portage des nouveau-nés ainsi que la formation d'une sage-femme en tabacologie pour répondre aux besoins d'accompagnement au sevrage des femmes enceintes.

Ainsi les futures mamans, sont suivies au C3P jusqu'au 7^{ème} mois. Ensuite, les visites des 8^{ème} et 9^{ème} mois ainsi que la consultation avec l'anesthésiste ont lieu dans la maternité de leur choix, afin de se familiariser avec les établissements et les équipes. •

" Le développement du C3P ne fera qu'amplifier en 2019 "

ZOOM SUR...

Formation Naomi FEIL
par Chafia GRECARD

« Risquerions-nous de perdre notre humanité en perdant la mémoire ou notre dignité en prenant de l'âge ? »

Pour accompagner cette réflexion, une dizaine de soignants de la Résidence du Mont-Bayard, a eu le plaisir de se rendre, à une formation à la méthode de validation auprès des personnes âgées désorientées, organisée par l'Association pour la promotion de la validation auprès des personnes âgées à Dijon.

La fondatrice de cette méthode, Naomi Feil, 85 ans, est née en Allemagne en 1932 puis a émigré aux Etats-Unis. Elle était accompagnée de sa fille, madame Vicky de Klerk, aujourd'hui formatrice.

Dès l'âge de 4 ans, elle côtoie des personnes âgées dans la maison de retraite dirigée par son père. Après son doctorat en sciences sociales, déçue par les approches traditionnelles, elle élabore une nouvelle méthode d'accompagnement des personnes très âgées : « la validation therapy » basée sur une attitude empathique, respectueuse et authentique envers la personne âgée désorientée. Cette approche est aujourd'hui enseignée à un vaste public aux Etats-Unis et en Europe.

Naomi Feil et sa fille en ont exposé les principes fondateurs. Cette journée a permis à chacun de découvrir cette approche ou d'approfondir ses connaissances et améliorer sa mise en pratique.

Comme le dit Naomi Feil : « Quand on communique avec une personne âgée, il faut la prendre à l'intérieur de nous. Il faut ressentir ce qu'elle ressent. »

Vicky et Naomi nous invitent à revenir à l'essentiel de la relation qui fait homme et donne sens à la vie. •

Carnet Fin 2018 / Début 2019

CHAMPAGNOLE

Arrivée

MAGNIN Sylvie
USLD
QUITTET Orlane
EHPAD

Départ

BAROTTE Laurette
SMUR
LANQUETIN Valérie
SSR
NAVAUD Sylvie
EHPAD
RENAUD Odile
Radiologie

ARINTHOD-ORGELET-ST JULIEN

Arrivée

COMPAGNON Annie
EHPAD Orgelet
GRANGE Josette
EHPAD Orgelet
POULALION Julie
EHPAD Orgelet

Départ

BADEY Claude
EHPAD Orgelet
CLEMENT Catherine
SSR Orgelet
MARINI Alain
Cuisine Saint-Julien
VIVERT Jany
EHPAD Orgelet

LONS LE SAUNIER

Arrivée

DUBOIS Céline
Radiologie
HORENT Sabrina
EHPAD
JOSSERAND Ghislaine
Médecine 1
LEMAIRE Fabienne
Laboratoire
NICOLAZZI Emilie
Médecine 7

Départ

AUBERT Jean-Claude
Techniques
BANDERIER Marie-Francoise
Réanimation
CORAIL Josiane
Bureau des Entrées
DUCHASSIN Kevin
SSR
DUPUY Marie Line
SSR
GEILLON Christel
EHPAD
GIRARD Pascal
Transports Patients
HIEBOUS Brigitte
Médecine 2
HUGONNET Sylvie
Bureau des Entrées
LE LOUEY Martine
Chirurgie
LETONDEL Françoise
Filière AVC
MOISSONNIER Jean-Paul
Techniques
POLY Marie-France
Ressources Humaines
RIGG Frédéric
Urgences
SIMERAY Danielle
Médecine 7
TROSSAT Françoise
Médecine 3
VERNIER Bernadette
EHPAD
WALLET Caroline
Obstétrique
WITZEL Anthony
Magasin

MOREZ

Arrivée

CHERIET Nouredine
Cuisine
DAULIAC Corinne
EHPAD
GEOFFRAY Anaïs
CNP
SIMON Nicole
Radiologie

Départ

ALVES PINTO Kelly
EHPAD
CHIN Elmas
EHPAD
CLEMENT Catherine
Radiologie
DESSET Juliette
Pharmacie
FACHINETTI Christian
Ateliers
GHORZI Mama
FPA
LEBLANC Mélinda
EHPAD
MAGNIEN Patricia
Cuisines
MAIGRET Anthony
CNP
OZER Mustafa
Economat
SITHIPHONE Emilie
EHPAD
TEP Rachanna
Médecine

SAINT-CLAUDE

Arrivée

BRIQUEZ Elisa
Urgences
MARTINEZ Rose-Marie
Chirurgie Ambulatoire
PASSOT Aurore
Maison de Retraite
PELLIER Elois
Urgences
TSATSAS Alexis
Cuisine
VOISIN Jimmy
Logistique
WALLET Caroline
C3P
WALTRIGNY Estelle
Maison de Retraite

Départ

ACIKGOZ Bircan
Qualité
BAILLY Grégory
Cuisines
BARBIER Sylvie
Finances
DAULIAC Corinne
Soins
DODIN Hélène
USLD
GOZILLON Mégane
Maison de Retraite
GUEX-COLOMB Céline
Urgences
LEMAIRE Fabienne
Laboratoire
LOUIS Marie-Claire
Maison de Retraite
MAGNIN Lucie
Médecine Interne
MOREIRA Wanda
Hébergement
NEMER Aurore
Direction
PUGET Cédric
Cuisine
YAYLALI Sarah
Hébergement
YILDIRIM Safiye
Maison de Retraite

LES MÉDAILLÉS 2019

ECHELON VERMEIL

CHARLIER Christine
Cuisines
FERRY DAESCHLER Brigitte
Gynécologie-Obstétrique
GUICHARD Christine
Stérilisation
LARDERET Nadine
Stérilisation
LENZI Brigitte
Médecine 5

ECHELON OR

BLONDE Christine
Stérilisation
SERVILLAT Sylvie
Médecine 6
VARRAULT Claude
Direction des Soins

**Infos
C.G.O.S.**
www.cgos.info

Depuis le 8 janvier 2019, le C.G.O.S a mis en place une cellule d'assistance téléphonique afin d'aider les agents qui rencontrent des difficultés à constituer leur dossier C.G.O.S 2019 en ligne (via leur Espace agent).

Des conseillers supplémentaires viennent renforcer l'accueil téléphonique existant, et répondent aux questions, voire accompagnent les agents, du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00 au 01 45 70 82 20.

Garde d'Enfants

Le C.G.O.S a modifié les modalités des prestations Garde d'enfants jusqu'à 6 ans. Le versement se fait désormais uniquement en chèques-emploi-service-universel (Cesu). Ils vous permettront ensuite de régler directement vos frais de garde. Plus de facture à envoyer au C.G.O.S après chaque période !

Le Cesu fait l'objet d'un seul versement par année, pour l'intégralité

du montant et pour chaque enfant à charge fiscale. Ainsi, si vous avez deux enfants jusqu'à 6 ans inclus, vous pouvez effectuer deux demandes par an.

Le montant de Cesu dépend de votre quotient familial 2019. La demande se fait uniquement sur formulaire papier à envoyer au C.G.O.S de votre région, accompagné d'une simple attestation à compléter.